

Ligue  
des **droits de**  
**l'Homme**



Section  
de Villeurbanne Est lyonnais

## ***La trêve hivernale ? Pas pour des demandeurs d'asile albanais !***

Ils sont une quinzaine d'hommes isolés originaires d'Albanie qui ont déposé une demande d'asile dans la Métropole . Ils avaient trouvé refuge en squattant des balcons, situés au rez- de- chaussée d'immeubles voués à la démolition, dans le quartier Terraillon à Bron .

Ces immeubles, propriété de la Métropole, ne sont pas complètement vétustes . Alors pourquoi la Métropole les persécute-t-elle gravement en les privant de leurs maigres biens et en particulier des documents concernant leurs démarches de demandes d'asile en cours de traitement ?

**La Métropole ne devrait pas ignorer que des personnes ayant déposé une demande d'asile, ont droit à l'hébergement durant l'étude de leur dossier .**

**Il serait bienvenu et surtout légal, que la Préfecture du Rhône respecte les lois régissant les droits des étrangers .**

**Qu'est-ce qui empêche la mise à l'abri de ces personnes par monsieur le Préfet Delpuech qui « profite » de l'arrivée de cars de migrants amenés de Calais pour « rappeler que la capacité des demandeurs d'asile pour la Région , est de 8 800 places . Or ces places ne sont pas saturées . » ? !**

**Disposant des infos publiques ci-dessus, la Ligue des droits de l'Homme à Bron, est révoltée de la situation présente et prie monsieur le Préfet de prélever quelques places dans son riche contingent dédié aux demandeurs d'asile et attribuer un logement légal à ces hommes isolés !**

**Villeurbanne 11 novembre 2016 .**